



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

25 septembre 2019

L'Autorité des marchés financiers annonce la composition de sa commission Climat et finance durable

Reflète des différentes composantes des marchés financiers, de la société civile et de la sphère académique, cette nouvelle commission apportera à l'AMF une expertise multiple en matière de risque climatique et de finance durable. Forum d'échanges et de conseil, elle émettra des recommandations à destination de l'AMF et contribuera aux travaux réalisés par le régulateur en collaboration avec l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) pour le suivi et l'évaluation des engagements de la place en matière de climat.

Annoncée le 2 juillet 2019 à l'occasion d'une communication conjointe des autorités et de la place financière, la Commission Climat et finance durable de l'AMF est désormais constituée. Le Collège de l'AMF vient d'en arrêter la composition. Au nombre de 24, ses membres ont été choisis pour leur niveau élevé d'expertise en matière de risque climatique et de finance durable et avec le souci d'assurer un équilibre entre les différents profils (émetteurs, gérants d'actifs et autres représentants du secteur financier, analyse extra-financière, société civile, chercheurs, auditeur, etc.). Chacun et chacune d'entre eux est nommé(e) *intuitu personae* pour un mandat de trois ans, renouvelable.

Sous la présidence de Thierry Philipponnat (membre du Collège de l'AMF), la Commission se réunira pour la première fois dès le mois prochain.

Une commission pluridisciplinaire

- Thierry PHILIPPONNAT, Président
- Pervenche BERES, Députée européenne de 1994 à 2019
- Dominique BLANC, NATIXIS CIB
- Candice BRENET, ARDIAN
- Anne CHASSAGNETTE, ENGIE
- Emmanuel DE LA VILLE, ETHIFINANCE
- Caroline DELERABLE, EY
- Julie EVAÏN, I4CE
- Julia HAAKE, ISS ESG
- Bertille KNUCKEY, SYCOMORE AM
- Jochen KRIMPHOFF, WWF
- Michèle LACROIX, SCOR
- Caroline LE MEAUX, AMUNDI
- Mireille MARTINI, OCDE
- Lise MORET, AXA IM
- Nicolas MOTTIS, Ecole Polytechnique
- Nicole NOTAT, VIGEO-EIRIS
- Alice PEYRARD, VEOLIA
- Alexandre RAMBAUD, AgroParisTech/CIRED/Université Paris-Dauphine
- Eric SOUBEIRAN, DANONE
- Gilles VERMOT DESROCHES, SCHNEIDER ELECTRIC
- Helena VIÑES FIESTAS, BNP PARIBAS AM
- Jean-Yves WILMOTTE, CARBONE 4

— ACPR (Laurent CLERC)

Un mode de fonctionnement ouvert

Durant l'été, l'AMF a reçu de nombreuses marques d'intérêt pour les travaux de la commission Climat et finance durable. Cet intérêt est le signe de l'importance des travaux à mener et de l'expertise développée depuis de nombreuses années par la Place de Paris en matière de finance verte et durable.

La transition vers un modèle financier et économique plus durable nécessite la mobilisation de tous. C'est pourquoi l'AMF et sa commission veilleront à mettre en place un mode de fonctionnement ouvert, associant les différentes expertises de la place afin de progresser collectivement sur la compréhension des défis et les réponses à apporter.

À propos de l'AMF

Autorité publique indépendante, l'AMF est chargée de veiller à la protection de l'épargne investie en produits financiers, à l'information des investisseurs et au bon fonctionnement des marchés. Visitez notre site : <https://www.amf-france.org>

CONTACT PRESSE

— Direction de la communication
de l'AMF

+33 (0)1 53 45 60 28

En savoir plus

Mandat et fonctionnement de la nouvelle Commission AMF Climat et Finance

↳ Durable

Mots clés

FONCTIONNEMENT DE L'AMF

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

ARTICLE

FONCTIONNEMENT DE L'AMF

09 juin 2022

La Commission Climat
et finance durable
(CCFD)



PRISE DE PAROLE

FINANCE DURABLE

08 juin 2022

Discours de Robert
Ophèle, président de
l'AMF - Colloque du
Conseil scientifique de
l'AMF : " Reportings
extra-financiers en
Europe " - Mercredi 8
juin 2022



ACTUALITÉ

EUROPE & INTERNATIONAL

02 juin 2022

L'AMF renouvelle son
appel à la mise en
place d'une
réglementation des
fournisseurs de
données, notations et
services ESG



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact :
Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris
Cedex 02